



RENCONTRE DES PROFESSIONNELS RH DES SPSTI

Retour sur l'édition 2025

Cette édition 2025 de la rencontre nationale des professionnels RH a rassemblé plus de 100 participants en présentiel et a permis, comme chaque année, d'aborder une grande variété de sujets d'actualité RH dans le secteur.

Cette journée, a démarré par la présentation, par Martial Brun (Présanse), de la poursuite du programme d'orientations et d'actions de Présanse, lequel programme guide ses travaux et projets au niveau national. Pour rappel, ce POA, qui s'articule principalement autour de l'offre socle et de la certification des SPSTI, concerne notamment la GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels), la lutte contre la pénurie de médecins du travail, les systèmes d'informations, la mutualisation des pratiques et a pour objectif de renforcer la prévention en Santé au travail au bénéfice des employeurs et des salariés. Ce rappel a ainsi permis de remettre en perspective les actions menées par les professionnels RH.

Ensuite, Ghislaine Bourdel (Présanse) a pu présenter les principales données RH du rapport de branche 2025. Et après une synthèse de l'état du dialogue social dans la branche, par Anne-Sophie Loicq (Présanse), il y a eu une longue séquence dédiée à la politique emploi-formation, avec les éclairages de Fabien Château de l'Opco santé, notamment sur les engagements et les conventionnements à date, au regard des axes prioritaires de formation définis par la branche.

Concernant les axes prioritaires de formation, pour mémoire, Présanse a mis à jour son infographie qui liste les thèmes et le montant de la prise en charge, pour 2026. Le document est disponible sur le site internet de Présanse.

Sylviane Leclerc de l'Opco santé a par ailleurs explicité comment les SPSTI peuvent bénéficier de co-financement grâce notamment au fonds social européen + (FSE +). Et Salomé Duval, également de l'Opco santé, a apporté des précisions quant aux dispositions de la loi du 24 octobre 2025 portant transposition des ANI en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatifs à l'évolution du dialogue social.

La matinée s'est terminée par les travaux de la commission RH et notamment par l'annonce d'un atelier RH organisée le 16 décembre, portant sur l'évaluation des professionnels, y compris de santé, au sein des SPSTI. L'après-midi a, quant à lui, été axé sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les ressources humaines au sein des SPSTI.



De gauche à droite : Sylviane Leclerc (Opco santé), Salomé Duval (Opco santé), Fabien Château (Opco Santé) et Anne-Sophie Loicq (Présanse).

Une table ronde, animée par Arnaud Bonduelle (Présanse) et Anne-Sophie Loicq (Présanse), a permis d'échanger sur cette thématique et les deux invités, Nadia Didani (Prévaly) et Sandra Bac (SPST Corrèze-Dordogne), ont pu illustrer concrètement la façon dont les Services peuvent anticiper et accompagner cette transformation.

L'après midi s'est ensuite poursuivi avec la présentation par Guy Courgey (Présanse) et Arnaud Bonduelle (Présanse) des deux dernières productions de Présanse autour du cadre d'usage de l'intelligence artificielle dans les SPSTI :

- ▶ La mise à disposition du Réseau d'un webinaire autour du cadre d'usage de l'IA dans les SPSTI, comprenant des éléments de sensibilisation, des cas d'usage et un cadrage méthodologique nécessaire, capté à l'occasion de la journée d'étude de Présanse, du 20 novembre dernier. ;
- ▶ Une charte d'usage de l'IA dans les SPSTI, coconstruite avec les Services, pouvant notamment être adossée aux chartes informatiques existantes.

Tous les supports sont à retrouver sur le site de Présanse.fr, et en cas de questions particulières sur les différents sujets, il est possible de contacter Arnaud Bonduelle, secrétaire général de Présanse ou Anne-Sophie Loicq, responsable juridique de Présanse, par mail, respectivement à a.bonduelle@presanse.fr, as.loicq@presanse.fr ■